

ABROGATION DU BOUCLIER FISCAL

Le Bouclier Fiscal qui dispense les riches du paiement d'une partie de leurs impôts concentre, légitimement, la colère dans le pays. Les Sénatrices et les Sénateurs du Groupe communistes et citoyens défendront le 26 mars leur Projet de Loi demandant son abrogation.

Ce n'est pas aux salariés de payer la crise

Et pourtant, jour après jour, s'annoncent de nouveaux plans de licenciements. Des milliards sont distribués aux banques et aux entreprises, mais les plans de relance de Nicolas Sarkozy excluent, par principe, toute relance par le pouvoir d'achat. Le mot salaire est imprononçable pour les Ministres et ils ont même décidé que le SMIC ne bénéficierait d'aucun « coup de pouce ».

Les Françaises et les Français sont 62% à rejeter la politique économique de gouvernement. Ils estiment qu'elle ne porte pas de réponse à la crise. 78% ont compris les raisons et soutenu la grande journée d'action du 19 mars. Est-ce possible encore de ne pas entendre la volonté de changements du peuple ?

Le MEDEF défend les privilège

« *La crise, ce n'est pas la mort* » a dit Laurence Parisot, la patronne du MEDEF, après avoir affirmé que *ce sont les riches qui font tourner le monde*. Comme en écho, le Président du groupe UMP à l'Assemblée, Jean-François Copé, reprend : « *En temps de crise on a besoin de gens fortunés* ». Et la patronne des patronnes a trouvé les responsables de la crise : le LKP, « *qui sème un véritable climat de terreur* », la CGT « *responsable de la disparition d'entreprises* », les syndicats « *coupables d'égoïsme en refusant de repousser le départ à la retraite d'un an* ».

Tout de suite abroger le bouclier fiscal

Le bouclier fiscal c'est 61% des revenus des plus riches qui échappent à l'impôt selon les propos de Dominique de Villepin dans *les Echos* du 17 mars. Les parlementaires communistes ont fait le calcul : « *Le bouclier fiscal, c'est 458 millions d'euros redistribués à 14000 contribuables soit une moyenne de 33000 euros pour chacun de ces grands privilégiés* ».

Le 26 mars, dans le cadre de leur niche parlementaire, les sénateurs communistes et républicains proposeront, notamment, d'abroger le bouclier fiscal, la suppression des « parachutes dorés » et l'interdiction des stocks options. Alors que la grogne contre le bouclier fiscal monte partout, même à droite, cette proposition de loi placera les parlementaires devant leur responsabilité. Après les déclarations médiatiques des uns ou des autres, il s'agira, pour eux, de passer aux travaux pratiques.

C'est sur cette base qu'il faudra ensuite, lancer une grande réforme de la fiscalité placée sous le signe de la justice, une réforme qui permette une réduction significative des inégalités en remettant en cause la société d'injustice organisée par le MEDEF et Nicolas Sarkozy. Le PCF appelle les élus, les salariés et tous les citoyens à se rassembler devant le Sénat, le 26 mars, pour soutenir cette proposition de loi.

« Le bouclier fiscal, c'est 458 millions d'euros redistribués à 14000 contribuables soit une moyenne de 33000 euros pour chacun de ces grands privilégiés ».

